

1. EPREUVE EN CCF :

- **Support d'évaluation** : **UN** document en histoire et **UN** document en EMC (choisis par le candidat)
- **Déroulement de l'épreuve** : une situation d'évaluation à l'oral, qui combine l'évaluation des enseignements d'histoire-géographie **ET** d'enseignement moral et civique, à partir du mois de mai de la deuxième année de CAP.
 - **Première partie : l'analyse de document en Histoire OU en géographie (12 points)** : « *Le candidat choisit parmi deux ou trois documents qui ont été préparés individuellement ou en groupe un de ces documents. Il le présente à l'oral et justifie son choix au regard de la thématique d'histoire ou de géographie retenue. Il donne le sens global, dégage l'intérêt et les limites du document en mobilisant des repères, des notions clefs et des connaissances. Le candidat montre qu'il maîtrise et utilise des repères chronologiques et spatiaux. Le professeur évalue et vérifie les acquis (capacités, connaissances, repères) du candidat sur le document et l'amène à préciser son propos si nécessaire.* »
 - **Seconde partie : l'analyse de document en EMC (8 points)** : « *Le candidat choisit parmi deux documents qui ont été préparés individuellement ou en groupe un de ces documents qu'il présente à l'oral. Le candidat construit et exprime une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme : il explicite les valeurs de la République en jeu dans le document présenté et les liens avec les programmes d'histoire-géographie sont exploités chaque fois qu'il est possible de le faire. Le professeur évalue et vérifie les acquis (capacités, connaissances, repères) du candidat et l'amène à préciser son propos si nécessaire.* »

La situation d'évaluation est donc notée sur **20 points**.
- **Durée : 15 minutes au maximum** (pour les deux parties cumulées). Pas de temps de préparation.

⇒ PRECISIONS :

- **DOCUMENTS** : Tous les documents sur lesquels le candidat est interrogé ont fait l'objet d'un travail préalable individuel ou collectif en classe dans le cadre d'une séquence d'enseignement. **Les documents sont donc connus du candidat**. Ils sont de nature variée (textes, documents iconographiques) et peuvent être également un court extrait vidéo, ou audio.

En EMC, les deux documents doivent ouvrir un débat, une délibération ou une question vive. Ils peuvent être aussi en lien avec un temps vécu ou ouvrir la réflexion vers d'autres enseignements. Ils peuvent aussi mobiliser les notions étudiées l'année précédente. Au cours des séquences d'enseignement, l'enseignant/formateur signale les documents (en histoire, en géographie) ou en EMC, qui peuvent être retenus pour l'évaluation.
- **DEROULEMENT DE L'EVALUATION** : L'évaluation en histoire-géographie et en EMC peut se dérouler le même jour ou à des moments différents. Cette évaluation peut se dérouler sur un temps spécifique ou dans le cadre du cours. L'évaluation porte sur le programme des deux années de CAP.

CHRONOLOGIE DU CCF proposée par l'IGESR :

1. Travail sur documents au cours des séquences d'enseignement.
2. L'enseignant/formateur signale au cours de la séquence les documents qui peuvent être retenus pour l'évaluation.
3. L'enseignant/formateur détermine pour chaque candidat le moment où celui-ci est prêt à être évalué et informe celui-ci de la date de passation. Pour chacune des situations d'évaluation, l'information orale concernant la date de l'évaluation, est confirmée par un document écrit. Cette confirmation écrite vaut convocation.
4. Le candidat sélectionne parmi les documents proposés par l'enseignant un document d'histoire ou un document de géographie lorsque l'évaluation porte sur ces disciplines et un document d'EMC lorsque l'évaluation porte sur l'EMC.
5. Le candidat se prépare (seul ou avec l'aide de l'enseignant) à passer l'épreuve (préparation orale possible en accompagnement personnalisé).
6. Le jour fixé le candidat présente le document et justifie son choix. Le candidat ne dispose pas de temps de préparation en classe.
7. Le candidat est évalué selon la grille des compétences établie pour le CCF.

2. EPREUVE PONCTUELLE :

- **Support d'évaluation** : Liste de **huit documents** choisis par le candidat, et signée par son professeur. « *soit un document correspondant à chacun des thèmes des programmes d'histoire, de géographie et d'enseignement moral et civique.* »
- **Déroulement de l'épreuve** : Un des thèmes du programme est tiré au sort par le candidat. « *En histoire et en géographie, le candidat donne le sens global, dégage l'intérêt et les limites du document en mobilisant des repères, des notions clefs et des connaissances. Il montre qu'il maîtrise et utilise des repères chronologiques et spatiaux.*
En enseignement moral et civique, le candidat construit et exprime une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme : il explicite les valeurs de la République en jeu dans le document présenté. Les liens avec les programmes d'histoire-géographie sont exploités chaque fois qu'il est possible de le faire.
Le professeur évalue et vérifie les acquis (capacités, connaissances, repères) du candidat sur le document et l'amène à préciser son propos si nécessaire. L'examineur pose des questions au candidat pour obtenir des précisions et vérifier les acquis du candidat sur le thème étudié pendant une durée maximale de 10 minutes ».
- **L'épreuve est notée sur 20 points.**
- **Durée : Épreuve orale de 15 minutes (dont 5 minutes de préparation)**

⇒ **PRECISIONS :**

- **DOCUMENTS :**
 - la liste des huit documents est signée par le professeur
 - le candidat dispose des huit documents au format papier.
 - « *En l'absence de liste ou de documents ou en présence d'une liste non conforme, l'examineur propose un/des documents de secours et le candidat peut néanmoins présenter l'épreuve* » : ce document de substitution doit correspondre au thème tiré au sort. L'examineur veillera ainsi à avoir un sujet de secours pour chaque thème du programme.
- **DEROULEMENT DE L'EVALUATION** : Le document est présenté oralement par le candidat après 5 minutes de préparation. Durant l'épreuve orale d'une durée maximale de 10 minutes le candidat expose puis le professeur questionne. Il n'y a pas de durée prescrite pour chacun de ces deux temps

3. CCF ET PONCTUEL : RAPPEL CONCERNANT L'ORAL :

Les épreuves en CCF ou en examen ponctuel sont des épreuves **orales, en temps limité.**

« *L'examineur évalue la qualité de l'expression orale, la posture de communication, la capacité à argumenter. Savoir s'exprimer dans un français correct est essentiel pour les études, pour la vie personnelle et professionnelle. S'exprimer à l'oral est donc nécessaire et doit faire l'objet d'entraînements réguliers : le professeur doit profiter de toutes les occasions qui lui sont offertes pour développer la capacité à s'exprimer à l'oral. L'outil numérique peut permettre aux élèves de s'enregistrer pour ensuite se réécouter et ainsi s'améliorer (diction, expression orale, vocabulaire).*

Lors de l'épreuve orale, le candidat doit être mis en confiance et accueilli avec bienveillance lors de l'épreuve ponctuelle notamment. L'examineur écoute avec attention sans marquer aucune réaction. Il garde en toute circonstance son sang-froid et s'abstient de toute observation sur la préparation du candidat ou sur sa prestation.

L'échange avec l'élève a pour objet de faire préciser un point, de faire amender une réponse voire de la faire modifier. Il n'a pas de durée prédéterminée. Il permet de mesurer ce que l'élève a acquis et compris des thèmes étudiés.

La mention d'un « discours oral construit, argumenté et personnel » renvoie au fait qu'il ne s'agit pas d'une récitation d'un texte appris par cœur. L'élève montre qu'il réfléchit pour répondre aux questions, qu'il s'interroge. C'est la dimension personnelle de l'analyse conduite par le candidat. » (IGESR)

4. NORME DE PRESENTATION DES DOCUMENTS :

Chaque document doit comporter :

a- un titre.

b- des références précises.

<u>Ouvrage :</u> AUTEUR. Titre de l'ouvrage, éditeur, date, page numérotée.
<u>Périodique :</u> AUTEUR. Titre de l'article. Titre du périodique, année de publication, volume, numéro. [si en ligne, préciser la date de consultation].
<u>Site internet :</u> AUTEUR. Titre [en ligne]. Nom de l'éditeur, date de publication, date de mise à jour [date de consultation].

c- un cadre qui délimite le document.

Le professeur veillera à la bonne qualité des reproductions notamment des documents iconographiques et cartographiques et au soin de leur présentation.

5. RECAPITULATIF :

	CCF	Ponctuelle
Durée de l'épreuve	15 minutes maximum En situation de classe, quand l'élève est prêt La dernière année du cycle de formation.	15 minutes. Épreuve d'examen.
Composantes	Deux parties (HG et EMC)	Une seule partie.
Supports	Documents étudiés en classe dont deux sont sélectionnés par l'élève.	Une liste de <u>huit</u> documents/ tirage au sort d'un thème.
Nature	- Analyse d'un document d'histoire ou de géographie (12 points) - Analyse d'un document d'EMC (8 points)	- Analyse d'un document (20 points)
Préparation	Parmi les documents étudiés en classe, le candidat en retient trois en histoire/géographie et deux en EMC, il les soumet au préalable à l'enseignant qui valide cette sélection. Le jour de l'évaluation l'élève en choisit un pour l'histoire/géographie et un pour l'EMC. C'est sur ces documents que porte ensuite l'épreuve. Le candidat est en mesure de justifier son choix.	5 minutes de préparation
Capacités évaluées	Voir grille d'évaluation correspondante	Voir grille d'évaluation correspondante



**ACADÉMIE
DE DIJON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

NOM et PRENOM du candidat :

Épreuve ponctuelle d'histoire-géographie-EMC au CAP.

Liste des documents présentés par le candidat :

Discipline/Enseignement Thème du programme	Document correspondant <i>(Identification précise – cf annexe 1)</i>
1 : HISTOIRE <i>La France de la Révolution française à la Ve République : l'affirmation démocratique</i>	
2 : HISTOIRE <i>La France et la construction européenne depuis 1950</i>	
3 : GEOGRAPHIE <i>Espaces, transports et mobilités</i>	
4 : GEOGRAPHIE <i>Espaces urbains : acteurs et enjeux</i>	
5 : EMC <i>Être citoyen</i>	
6 : EMC <i>La protection des libertés : défense et sécurité</i>	
7 : EMC <i>La Liberté, nos libertés, ma liberté</i>	
8 : EMC <i>La laïcité</i>	

Signature du professeur :

**Annexe IB – Grille nationale d'évaluation de l'épreuve de français, histoire-géographie et enseignement moral et civique au CAP -
partie histoire-géographie et enseignement moral et civique**

Épreuve de français, histoire-géographie et enseignement moral et civique au CAP

Partie histoire-géographie et enseignement moral et civique - Contrôle en cours de formation (CCF)

Session :	HISTOIRE GÉOGRAPHIE ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE	Spécialité :
Académie : Nom et prénom du candidat :		Établissement de formation :
		Modalités de l'épreuve (BOEN n° 35 du 26-9-2019)

Date de passation :

Nom et prénom de l'évaluateur :

Thème du programme (Histoire ou Géographie)	
Référence du document	
Thème du programme : (Enseignement Moral et Civique)	
Référence du document	

Compétences attendues pour l'évaluation	Critères d'évaluation (surligner si validation)	Évaluation globale
<p>- maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux : mémoriser et s'appropriier les notions, se repérer, contextualiser (HG)</p> <p>- s'appropriier les démarches historiques et géographiques : exploiter les outils spécifiques aux disciplines, mener et construire une démarche historique ou géographique et la justifier, collaborer et échanger en histoire-géographie (HG)</p> <p>- construire et exprimer une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme (EMC)</p> <p>- mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement (EMC)</p> <p>- mobiliser ses connaissances pour penser et s'engager dans le monde en s'appropriant les principes et les valeurs de la République (HG-EMC)</p>	<p>- le candidat mobilise des connaissances, périodise/localise convenablement et replace le document, les événements, les acteurs dans leur contexte ;</p> <p>- le candidat donne le sens global du document ;</p> <p>- le candidat fait preuve d'esprit critique face au document ;</p> <p>- le candidat utilise le vocabulaire de l'histoire, de la géographie et de l'enseignement moral et civique ;</p> <p>- le candidat développe un discours oral construit, argumenté et personnel ;</p> <p>- le candidat s'exprime de manière claire, correcte et raisonnée de la langue française ;</p> <p>- le candidat écoute et participe activement à l'échange avec le jury (réactivité).</p>	<p>Histoire ou Géographie : /12 points</p> <p>Enseignement Moral et Civique : /8 points</p>
		<p>Appréciation de l'évaluateur :</p> <p align="right">Note : /20</p> <p align="right">Signature de l'évaluateur</p> <hr/>

